



MAIRIE DE CHALABRE

BULLETIN MUNICIPAL

1 Cours Sully * 11230 CHALABRE
Tel : 04.68.69.20.39 * info@chalabre.fr

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente en ma qualité de Maire de Chalabre, les meilleurs vœux de toute notre équipe pour 2016, santé, bonheur et prospérité, et beaucoup de succès dans toutes vos entreprises.

L'année écoulée fut difficile, tant pour notre pays que pour notre village, qui a perdu plusieurs de ses enfants, dont Hélène Subreville, la secrétaire de la Mairie dont l'absence se fait encore cruellement sentir.

Nous avons enfin l'espoir de faire aboutir le projet de la Maison de santé en 2016-17, et de poursuivre notre tâche qui consiste à embellir et dynamiser le potentiel de notre commune.

J.-J. Aulombard

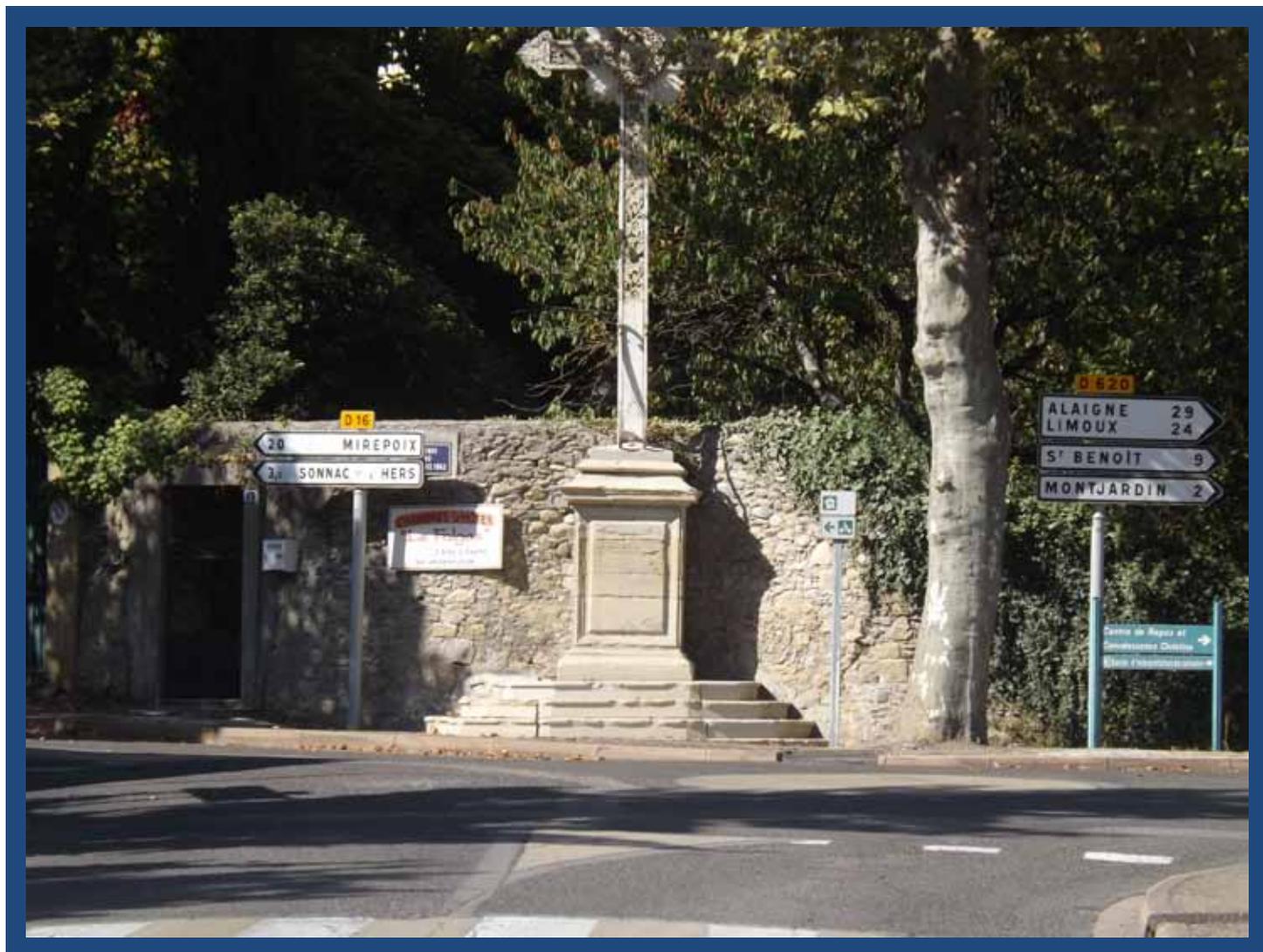
Innovations 2015 :

- Û La Municipalité gère depuis le mois de novembre la **station de service** de Chalabre. Ce dossier complexe a nécessité une coopération étroite entre la Mairie, la Société Elan, les services fiscaux, et un partenariat avec les Frères Gomez.
- Û En collaboration avec la Sté. Sud-Image, le **site internet** de Chalabre (www.chalabre.fr) a été entièrement refondu en décembre.



Travaux & Aménagements 2015 :

- Û Achèvement de la station d'épuration.
- Û Réfection et réaménagement (bancs et arbres) et goudronnage de la cour des écoles.
- Û Rénovation de l'éclairage du Gymnase.
- Û Rénovation du mur du cimetière (en cours).
- Û Agrandissement du local du club pétanque.
- Û Réaménagement et mise aux normes de La Cazalette.
- Û Réaménagement de la Garderie Municipale.
- Û Nettoyage du bassin.



Embellissements 2015 :

- Û Installation de paniers en osier tressés par Frédéric Paillard le long de l'Avenue Auguste Cathala et fleurissement desdits paniers.
- Û Fleurissement : 1) Entrée de Limoux : plantation d'oignons, de jonquilles, et de tulipes ; 2) Entrée de Lavelanet : plantation de bignones et de rosiers bleus le long du mur du Château ; 3) Bastide : plantation dans les bacs de glaïeuls par les élèves de l'école primaire sous le contrôle de l'équipe technique.
- Û Réfection intégrale de toutes les décorations de Noël.
- Û Inauguration du Monument aux Morts avec de nouvelles plaques commémoratives en mars.
- Û Réfection et aménagement de la salle du Conseil de la Mairie.

Animations & Culture 2015 :



Transfert du Marché du Samedi sous La Halle (début d'année).

Théâtre : **Représentation de la troupe Sésar du Razès** (mars).

Exposition Maquettes en commémoration du 8 mai 1945

Fête de l'Ascension (mai).

Représentation par l'humoriste Véronique Denjean (mai).

Fête de la musique (juin).

Exposition **Camille Amat** (juillet) (photo ci-contre)

Projection de films de Georges Méliès (juillet).

Banquet Gaulois (juillet). (affiche ci-contre)

Théâtre : Représentation des *Cuisinières* par la Compagnie la Suzanne (juillet).

Fête du Livre et remise des prix du Concours de Nouvelles (juillet)

Premier Grand Prix de Pétanque (juillet).

Saison estivale de musique en Kercorb (juillet-août).

Soirée Gospel (septembre)

Concours Photo Il Etait Une Fois Chalabre (septembre).

Convention Tattoo (octobre).

Soirée Halloween (octobre).

Marché de Noël (décembre).

Collaboration de l'école primaire et du club hippique de Lambarado pour des activités équestres de plein air.



photo Yves Saddler



Chantiers 2016 :

- Û Mise en place d'un nouveau **Plan Local d'Urbanisme** pour la commune.
- Û Subvention de 390.000 euros votée par le Conseil Régional pour la réalisation du **Musée Minéralogique**.
- Û Poursuite de l'étude sur la revalorisation du **Lac de Chalabre**.

- Û Sécurisation de la route du Bourdil-plaisance (barrière et buse dans le fossé).
- Û Isolation des combles du local du Resto du cœur et des écoles.
- Û Poursuite du fleurissement (entrée de Mirepoix).
- Û Refonte de la signalétique du centre de Chalabre.

COMMUNIQUÉS

- ✓ Suite à la fermeture du Trésor Public, la Préfecture a confirmé l'implantation sur Chalabre d'une Maison de Services au Public qui sera hébergée dans les locaux de la Poste.

- ✓ M. le Maire rappelle que la notion de la fusion des communes avoisinantes reste une priorité pour Chalabre et notre territoire ; les dotations de l'Etat vont fortement diminuer et un tel regroupement permettrait de préserver le volume de nos dotations actuelles.

- ✓ Il est rappelé que tous les projets de rénovation (façades, toitures, portes/fenêtres/volets, etc.) doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable écrite déposée auprès de la Mairie (Code de l'Urbanisme) ; désormais, le suivi des dossiers d'urbanisme est de la compétence de la Communauté de Communes.